

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 6 DECEMBRE 2017, sous la présidence de M. PIEDNOIR, Maire**

- Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes TENDRON, BLOUET, GUILMIN et VADOT, MM. KOBİ et PAIRONNEAU), a approuvé la décision modificative n°3 suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
TOTAL					49 358 €
RECETTES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
TOTAL					49 358 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
TOTAL					191 750 €
RECETTES					
Opération	Chapitre	Article	Gestionnaire	Fonction	Montant
TOTAL					191 750 €

- Le Conseil, par 23 voix pour et 6 abstentions (Mmes TENDRON, BLOUET, GUILMIN et VADOT, MM. KOBİ et PAIRONNEAU), a approuvé la souscription d'un emprunt de 200 000 € pour financer les investissements 2017 auprès du Crédit Agricole, au taux fixe de 1.45 % sur une durée de 20 ans.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé l'admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables pour un montant de 1 591.01 €.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la convention de gestion ainsi que les annexes financières avec Angers Loire Métropole relative à la voirie et à la gestion des eaux pluviales, pour une durée de quatre ans à partir du 1^{er} janvier 2018.

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé l'adhésion de la commune aux 5 groupements de commandes fournitures courantes, prestations de services, prestations intellectuelles, fournitures et prestations informatiques ainsi que Fournitures, Services et travaux d'espaces verts avec l'EPCI Angers Loire Métropole (coordonnateur des groupements), et chargé Monsieur le Maire de signer les conventions correspondantes.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé de vendre à l'EURL L'Ami du Jardin, sise 5 rue Simone de Beauvoir – 49460 Montreuil-Juigné, un terrain communal situé dans la zone industrielle du Haut Coudray, rue Paul Héroult, cadastré pour partie AL 179, d'une surface de 350 m² environ (document d'arpentage à réaliser), au prix de 50 € le m² nets vendeur, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir en l'étude notariale de Me FALLOURD à AVRILLE.

.../...

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de fournitures de denrées alimentaires pour la cuisine centrale, pour l'année 2018, comme suit :

Lot	Nature des prestations	Montant maximum annuel HT	Attributaire
1	Fruits et Légumes	25 000	HERAU PRIMEURS (49100 ANGERS)
2	Produits laitiers – Œufs	25 000	TEAM OUEST (49700 AMBILLOU CHATEAU)
3	Viande de porc	9 000	SERVICASH ANJOU (49000 ANGERS)
4	Volaille et gibier	12 000	ANJOU VOLAILLES (49290 CHALONNES/LOIRE)
5	Bœuf, veau, agneau	12 000	ACHILLE BERTRAND (85505 LES HERBIERS)
6	Surgelés	25 000	BRAKE FRANCE (22405 LAMBALLE)
7	Epicerie, conserves, légumes secs	30 000	PRO à PRO Distribution (35590 SAINT GILLES)
8	Pain – Pâtisserie	12 000	FARINE ET CACAO (49460 MONTREUIL JUIGNE)
9	Charcuterie	8 000	TEAM OUEST (49700 AMBILLOU CHATEAU)
10	Glaces, gâteaux surgelés	8 000	SIRF (85120 LA CHATAIGNERAIE)
11	Poissons et crustacés frais	12 000	SERVICASH ANJOU (49100 ANGERS)
12	Epicerie déshydratée et régimes	8 000	COLIN RHD (35131 CHARTRES DE BRETAGNE)
13	Préparation, entremets, gâteaux et régimes sans sucre	6 000	COLIN RHD (35131 CHARTRES DE BRETAGNE)

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de réhabilitation du centre de loisirs sans hébergement de la Guyonnière, comme suit :

Lot	Nature des prestations	Montant offre de base € HT	Montant des variantes € HT	Attributaires
1	Menuiseries extérieures et intérieures	29 330,14 €		TMA Cartier
2	Cloisons – isolations/Faux plafonds	9 402,77 €	1 577,78 €	FOUILLET Plâtrerie
3	Serrurerie	3 222,00 €		SMCO
4	Peinture – Sols minces	49 729,28 €	10 000,45 €	FOUILLET Peinture
5	Sols scellés - Faïence	4 262,11 €		CARELLA
6	Plomberie - sanitaire	5 672,10 €		ANJOU CLIM SERVICE
7	Electricité	41 849,47 €	867,85 €	ETI
TOTAL HT		143 467,87 €	12 446,08 €	

Le montant total de l'opération (offres de base + variantes) est de 155 913,95 € HT.

.../...

- Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché relatif à la gestion des activités de garde permanente et occasionnelle d'enfants jusqu'à 4 ans, avec la Fédération Léo Lagrange Ouest, sise 23 rue de l'Etoile du Matin – 44615 SAINT NAZAIRE), pour un montant de 50 150 € (non assujettissement à la TVA), pour une période d'un an renouvelable trois fois à compter du 1^{er} janvier 2018.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent communal auprès du gestionnaire du multi-accueil à compter du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé le renouvellement de deux conventions avec l'association Enfance et Jeunesse, l'une générale, l'autre de mise à disposition de locaux et de matériel, pour la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

- Le Conseil, à l'unanimité, a approuvé la diminution du temps de travail d'un agent municipal à compter du 1^{er} janvier 2018 comme suit :

- 1 Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe : temps de travail hebdomadaire porté de 35h00 / 35h00 à 20h00 / 35h00.

- Le Conseil, à l'unanimité, a décidé la prise en charge pour les particuliers de la commune, sur leur parcelle privée, de la prestation de destruction de nids de frelons asiatiques, dans le cadre uniquement de la convention passée entre Angers Loire Métropole et la FD GDON 49, à hauteur de 30 % du coût de la prestation plafonnée à 100 €. Il a également autorisé le remboursement à Monsieur Yves CHEVAILLER, domicilié route de Laval à Montreuil-Juigné, de la somme de 39.30 € correspondant à 30 % de la facture qu'il a déjà réglée pour la destruction d'un nid sur sa parcelle.

Fait à MONTREUIL-JUIGNE, le 13 décembre 2017.

Le Maire,
Stéphane PIEDNOIR